

Monsieur Patrick SISCO
Directeur départemental des Finances Publiques
du Puy de Dôme
2, rue Gilbert Morel
63033 CLERMONT-FERRAND

Billom le 22 juillet 2019,

Monsieur le Directeur,

Les habitants du canton de Billom ont appris par voie de presse la fermeture du Centre des Finances Publiques de Billom.

Cette suppression de la trésorerie fait partie d'un vaste programme du Ministère des Finances visant à diminuer le maillage des finances publiques sur l'ensemble du territoire français.

Dans le département du Puy-de-Dôme, le réseau du Trésor devra se concentrer sur une implantation de cinq centres de gestion comptable, plus deux centres dédiés au secteur hospitalier.

La trésorerie de notre canton disparaîtrait, remplacée par un simple "accueil de proximité" sous forme de permanence ou de rendez-vous et sous la responsabilité des collectivités locales.

Nous constatons en premier lieu que ces orientations ont été décidées sans consultation ni communication avec les élus locaux avant annonce dans la presse locale.

Les conséquences sur le grand public et les collectivités territoriales sont les suivantes :

- **Pour les communes**, le rôle du Trésorier et de ses équipes est de permettre la bonne marche des finances publiques locales au travers des missions de contrôle du suivi budgétaire, du conseil aux décideurs pour la bonne tenue et la cohérence du budget.

Alors que la proximité des trésoreries est un garde-fou assurant la qualité des dépenses publiques locales, les communes dépendraient d'un centre d'arrondissement qui n'apporterait ni la proximité, ni la réactivité pour le suivi budgétaire réalisé au quotidien.


- **Pour les particuliers**, cette fermeture du Trésor Public implanté à Billom aurait des impacts forts pour le paiement des factures des services publics locaux ou les impôts.

Après la disparition des solutions de paiement, le Trésor n'aspirant plus à apporter des réponses adaptées aux personnes n'utilisant pas les moyens de paiement modernes, seuls seraient conservés les modes de paiement dématérialisés, sans tenir compte d'un public nombreux sur notre territoire (personnes âgées, en grandes difficultés, gens du voyage, ...), déconnecté des usages numériques et des services bancaires classiques.

Dans ces conditions, nous nous opposons à cette réforme et à ses conséquences sur notre territoire.


Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en nos sentiments les meilleurs.

Jocelyne GLACE-LE-GARS



Conseillère départementale
Canton de Billom

Jacky GRAND



Conseiller départemental
Canton de Billom